

# Télécoms : « Il n'y aura plus de transfert budgétaire aveugle »

Le ministre des Télécoms Charbel Nahas s'est entendu avec son homologue des Finances, Raya el-Hassan, pour modifier en profondeur la façon dont sont versées au Trésor les recettes nettes de son ministère et la présentation de son budget. Il devrait s'établir à un milliard de dollars environ cette année. Le transfert était jusque-là effectué à "l'aveugle", car sa décomposition n'apparaissait nulle part. Le nouveau budget a été présenté de façon à faire apparaître la nature des dépenses couvertes et leur allocation à des activités bien définies, qu'il s'agisse de frais de fonctionnements (58 millions de dollars), ou d'investissements (172 millions de dollars), et l'origine des recettes. (Voir tableau). Du côté des recettes, le budget du ministère des Télécoms différencie les recettes fiscales générales (timbres, taxe de 6 cents sur les télécommunications mobiles) ; les recettes fiscales affectées aux municipalités (TVA) ; et le "mélange de l'excédent d'exploitation et de la rente de monopole dont bénéficient les deux opérateurs de MIC1 et MIC2". La décomposition de ce dernier montant sera possible à un stade ultérieur. Le ministère des Télécoms fait intervenir plusieurs types d'entités, a expliqué Charbel Nahas au Commerce du Levant. 1 – Il a un statut particulier et est doté d'un budget autonome, car il a des recettes propres (non fiscales) résultant des services et des investissements qu'il assure. 2 – Il traite avec l'office autonome Ogero qui opère sur une base commerciale et représente une personne morale indépendante de l'État et dispose à ce titre d'un budget propre. Ogero est censé avoir un bilan, car il peut recevoir des subventions ou transfé-

rer des profits au Trésor, mais il a ses comptes propres. 3 – Il traite à travers un schéma fiduciaire avec des sociétés de droit privé détenues par l'État : MIC1 et MIC2, les noms officiels des deux réseaux de téléphonie mobile. « Dans une situation aussi complexe, il faut, indépendamment de la pluralité des formes juridiques, clarifier le bilan des activités du ministère (compte de stock) et les flux économiques (compte de pertes et profits), d'autant qu'aucune entité ne couvre seule une filière entière. Par exemple, des employés d'Ogero, mais aussi des fonctionnaires du ministère sont mobilisés pour des tâches similaires sur le réseau fixe. Autre exemple, MIC1 et MIC2 rendent des services sur les réseaux mobiles, mais c'est le ministère lui-même qui réalise les investissements. » Soutenu par une mission d'assistance technique de la Banque mondiale, le ministre s'est donné comme priorité "mettre de l'ordre" en contractualisant l'ensemble des opérations concernées de façon à délimiter clairement les fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre. « L'objectif est de mettre en place un système de gestion qui recoure la réalité opérationnelle indépendamment de la complexité institutionnelle. » C'est un préalable indispensable à quiconque veut y voir clair dans le secteur, y compris en cas de privatisation éventuelle, estime-t-il. « Le travail a déjà été accompli au niveau du premier maillon de la chaîne, celui qui relie le ministère au Trésor, reste à le finaliser au niveau de la relation entre le ministère et Ogero et MIC1/MIC2 d'une part et au niveau de chacune de ces entités de l'autre. »

## 166 millions de dollars en 2010 pour le haut débit

Le ministre des Télécoms Charbel Nahas a dévoilé son plan d'investissement pour l'Internet haut débit au cours d'une conférence donnée le 19 janvier 2010 à l'hôtel Phoenicia. Approuvé par le ministère des Finances, il vise à augmenter la capacité Internet de chaque utilisateur de 256 kilobits par seconde à plus de deux mégabits par seconde. Pour cela, il prévoit l'augmentation de la capacité de la bande passante internationale de 2 à 120 gigabits d'ici à la fin de l'année, notamment à travers l'exploitation en mai 2010 du câble IMEWE (India Middle East Western Europe, voir Le Commerce du Levant du mois de janvier 2010). Le nombre de lignes E1, qui permettent entre autres aux centres d'appel de fonctionner de manière optimale, sera porté de 800 à 4 000. Deux "nœuds" de fibres optiques, reliant les centraux entre eux, seront complétés dans le nord et le sud du pays ; et le nombre de centraux principaux sera ramené de 59 à 7.

## L'ART lutte contre les illégaux d'Internet et les radios pirate

L'Autorité de régulation des télécoms et le bureau de lutte contre les délits informatique des Forces de sécurité intérieure ont mené en décembre 2009 des perquisitions dans des centres fournissant illégalement de l'Internet situés dans la région de Zahlé. Ces centres sont accusés d'utilisation illicite de fréquences et tenus pour responsables de parasites sur les lignes micro-ondes fixes. En parallèle, l'ART et les FSI ont fait une descente chez des fournisseurs illégaux de chaînes de télévision satellite situées à Jounié, et ont contrôlé de nouveaux centres de parasitage à Jnah et Bir Hassan.

Par ailleurs, l'ART, le Conseil national des médias et le bureau de lutte contre la cybercriminalité et de protection des droits de propriété intellectuelle de la police juridique ont entrepris une campagne de lutte contre les stations radio FM illégales. Ils ont commencé par le nord du Liban, où ils ont fermé plusieurs radios illégales, et s'attaqueront ensuite au reste du territoire libanais. L'utilisation illégale des fréquences est la cause d'interférences constatées sur les fréquences allouées aux radios légales, ainsi qu'à celles utilisées par l'Aviation civile, ce qui pose un réel risque de sécurité publique.

Recettes (en millions de dollars)	Brut	TVA	Timbres	Taxe (6 cents sur le cellulaire)
Recettes des lignes fixes	533	47	7	
Recettes des lignes internationales	13			
Recettes du cellulaire	947	87		133
<b>Total</b>	<b>1 493</b>	<b>133</b>	<b>7</b>	<b>133</b>
<b>Total net</b>	<b>1 220</b>			
<b>Dépenses d'investissement</b>				
Augmenter la capacité internationale des câbles maritimes et autres	19			
Projets d'infrastructure pour l'Internet haut débit	109			
Modernisation et regroupement des centrales à travers la nouvelle technologie SOFT SWIFT	27			
Autres	18			
<b>Total</b>	<b>172</b>			